

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 1-2

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président

L'année qui débute ne peut nous faire oublier complètement la précédente. Celle-ci chargée de jours et d'événements s'estompe rapidement. La vie est ainsi faite, les principaux moments de cette dernière sont le présent et une petite dose de l'avenir. Tout ce qui accapare une existence est bientôt relégué dans l'oubli. Et pourtant, au sein de notre société un événement important a eu lieu l'an dernier. La chose était dans l'air depuis un certain temps, mais les mass media apicoles n'ont pas attaché toute l'importance à ce changement. Je pense à la Centrale des miels, à cette coopérative qui durant des années a rendu de signalés services à tous les apiculteurs romands.

Par suite de restructuration sur de nouvelles bases, la Centrale des miels a vécu. Une nouvelle formule sera établie en simplifiant certains problèmes, mais ce papier n'a pas les prétentions d'entrer dans les dédales administratifs. Je fais entièrement confiance aux responsables et suis persuadé qu'une solution heureuse sera le couronnement de nombreux pourparlers.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée de reconnaissance à l'égard des précurseurs de ce mouvement. Le temps n'est pas très lointain où les ébauches de ce groupement prenaient forme. Les intentions ne manquaient pas, les suggestions émanant de bonnes volontés étaient nombreuses. Cette Centrale après maintes tergiversations a vu le jour. Ses débuts s'apparentaient beaucoup avec la modestie. Les tâtonnements étaient monnaie courante. Tout était à faire! Les ventes de miel malgré toute la bonne volonté du gérant ne correspondaient pas à ses espérances. D'autre part, les apiculteurs durant cette même période, bénéficiaient durant plusieurs années de récoltes appréciables, ce qui fit gonfler énormément les stocks. Tous ces livraisons de miel furent honorées aux apiculteurs, dont un bien petit nombre se soucia de savoir d'où provenaient les fonds. Ces débuts si délicats si incertains n'étaient pas faits pour engendrer beaucoup d'optimisme. Et malgré tous les aléas, la Centrale des miels remplissait son rôle à satisfaction grâce à la poignée d'hommes aussi compétents que dévoués.

Pour ne pas travestir la vérité, il est parfois nécessaire d'égratigner la modestie, ce pas, je le franchis allégrement. Car nous ne pouvons laisser dans l'ombre la collaboration généreuse, et efficace de la Fédération vaudoise des sociétés agriculture et viticulture. Les responsables de la FVAV ont su analyser les problèmes, ont com-

pris que l'aide à l'apiculture se reportait indirectement par la pollinisation au développement de l'arboriculture. Et nous ne pouvons passer sous silence la belle pensée de feu M. Mettraux, président d'honneur, qui s'attacha plus à l'aide de l'apiculture qu'à son prix!

Dès aujourd'hui, cette Centrale fonctionnera sur de nouvelles bases. La FVAV qui, elle-même se dénommera UCAR achètera le miel des apiculteurs avec la collaboration de la SAR. Les expériences passées seront d'un précieux concours et nous sommes persuadés que les moments difficiles sont du domaine du passé.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance à tous les responsables de la FVAV pour leur précieuse compréhension. Je m'en voudrais de passer sous silence le travail, le dévouement des membres du Comité de la Centrale des miels, MM. Georges Paréaz, Léon Allaman, Marcel Jordan et surtout de son président M. Otto Schmid, qui durant des années a donné le meilleur de lui-même pour cette belle cause. Il m'est agréable également d'exprimer toute ma reconnaissance à cet ancien président, M. Louis Roulet, de Fontaines, qui lui aussi s'est dévoué durant des années pour donner des bases valables à l'organisme qui rend de si grands services aux apiculteurs romands.

Si merci, mot bien français, se perd quelque peu dans certains jargons souvent incompréhensibles, je m'en voudrais de ne pas dire à tous ceux concernés par ce papier, un grand, un sincère MERCI.

Sortir des chemins battus, ne manquer aucune occasion de faire plaisir, de créer un peu de satisfaction surtout à nos aînés, voilà encore une suggestion qui mérite attention.

Nous avons de nombreux collègues chargés d'ans, avec des dizaines d'années de sociétariat. Un grand nombre de ceux-ci sont malheureusement auréolés d'un anonymat complet. Et pourtant, chaque fin de saison ils sont au rendez-vous pour le paiement de leur cotisation! Pendant qu'il est encore temps, ne pourrait-on pas avoir le plaisir de les compter une fois parmi nous à Lausanne à titre d'invité de leur section, lors de l'assemblée des délégués? Gageons que ces déplacements seraient appréciés et je suis persuadé que leur présence ne porterait aucun préjudice à l'austérité de cette docte assemblée! Chaque section est capable de supporter les frais occasionnés, car il y a toujours un collègue, un ami pour se dévouer. J'aime à croire que cette suggestion ne restera pas lettre morte et que le président à Lausanne aura le plaisir de saluer de solides piliers de notre belle société.

Vevey, janvier 1979.

Adrien Paroz.